

LE TAM

Janvier 2021

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°33

Territoire

PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRES

eau potable

Syndicats des eaux :
vos contacts

Page 6

enseignement

Le "Campus Connecté"
décrypté

Page 10

environnement

B419 : un bâtiment
plein d'énergie

Page 22

En ce début d'année 2021, nous avons tous envie de tourner la page d'une année 2020 douloureuse du fait de la crise sanitaire qui nous a tous frappés en mars dernier. Ses conséquences sont très importantes tant par ses aspects humains, économiques, psychologiques que financiers. Elle a durement impacté notre vie quotidienne avec un sentiment d'enfermement, une restriction de nos libertés mais aussi une rupture du lien social... Certains ont dû faire face à la maladie, d'autres à la perte d'un proche. Il va nous falloir faire preuve de résilience individuellement et collectivement et se projeter vers un futur meilleur. En cela 2021 pourrait être un tournant dans cette crise sanitaire notamment grâce à la vaccination.

Dans le même temps, le bassin d'emploi du Pays de Tulle et plus largement celui de la Corrèze ont été lourdement touchés avec la fermeture annoncée de l'entreprise BorgWarner, installée dans la zone d'activités de La Montane. Ce n'est nullement la conséquence de la crise sanitaire mais bien une volonté de restructuration industrielle non recevable pour les élus communautaires. L'objectif reste une revitalisation du site à travers un projet industriel. La mobilisation reste de mise, le soutien des salariés durement touchés un impératif.

Enfin, le renouvellement électoral de 2020 a aussi été hors norme pour l'installation des nouveaux conseillers communautaires. Comme vous pourrez le lire dans le dossier, malgré le report du 2^e tour des élections municipales, Tulle agglomération, en plus de sa participation au plan de soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, a mis en place à la fin du printemps un fonds de soutien économique de 500 000 € à destination des chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, artisans, commerçants du territoire. Ces aides directes de 1 000 € à 3 000 € ont bénéficié à plus de 300 entrepreneurs. Là encore, la poursuite du soutien de nos entreprises locales est indispensable et d'ores et déjà, un dispositif d'aides complémentaires est à l'étude en faveur de la digitalisation des commerces locaux.

La communauté d'agglomération, espace de concertation entre les élus des 43 communes qui la composent, est un acteur majeur du territoire à travers ses services aux entreprises et aux habitants. Je tiens à rappeler qu'elle exerce les compétences confiées par ses communes membres ou celles de droit. Elle dispose de personnel compétent pour rendre un service de qualité. Je tiens à saluer leur engagement durant les périodes de confinement, permettant ainsi la continuité du service public. Même si la crise Covid va continuer à impacter les finances de Tulle agglomération, grâce à une gestion saine, cette dernière possède des ressources pour conduire les projets structurants décidés par les élus. Le précédent mandat a posé les bases de ce développement et de cette attractivité dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la santé, de la petite enfance, du numérique, de l'économie... Un nouveau projet de territoire 2021-2026 est à bâtir collectivement et son élaboration est maintenant lancée. Vous serez informés de l'avancement de la démarche et associés.

Plus que jamais nous avons besoin de nous rassembler, de « jouer collectif » dans l'intérêt du Pays de Tulle, du bassin d'emploi, de notre cadre de vie. L'ensemble des conseillers communautaires s'engagent à vos côtés dans ce but.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de tous les conseillers communautaires, des vœux de santé et de joie retrouvée pour cette nouvelle année. ■



Michel Breuilh
Président de Tulle agglomération



.10



.04



.18



.12



.22

actualités P. 04

L'agglo débarque sur Facebook. Centre aqua : votre avis nous intéresse. Les spectacles reportés. Des PAV enterrés au Lonzac. Bram FM, l'actu en direct. Extension de la ZA à la Gare de Corrèze. Mutuelle intercommunale 2021. Syndicat des eaux : vos contacts. La fibre en pratique.

économie P. 9

Initio vous aide à concrétiser vos projets.

décryptage P. 10

Un Campus Connecté en septembre !

portrait P. 12

Philippe Dupuis, Chef des Urgences.

paroles de... P. 13

Basile Leymond : L'OT change de tête mais pas de cap !

dossier P. 14

Économie : plus que jamais solidaires.

communes P. 20

Solidarité communale à Lagarde-Marc-la-Tour. Communication : en lien direct avec les habitants. La maison médicale du Lonzac est ouverte. Sites internet. Les élus du territoire. Pandrignes : classes vertes pour citoyens de demain. Sainte-Fort développe son offre de loisirs.

environnement P. 22

B419 : un bâtiment qui ne manque pas d'énergie. Un chauffage renouvelable au centre aqua. CEN : une étude régionale sur les araignées. Déchets : calendriers de collecte 2021. Collecte et broyage des sapins naturels.

culture P. 24

Spectacles : la culture vivante. Le réseau des médiathèques s'adapte.

tribunes P. 26

infos pratiques P. 27

Le Tam. Tulle agglo Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, William Raynal. **Photos et illustrations** : William Raynal, Marie Cailleaud, Carole Massié, Ville de Tulle, Commune du Lonzac, Géoportail, SFR, Initio, LV Agencements, Youri Gavriloff, Basile Leymond, Travel me happy, Franck Barrat-Arnal/Ville de Tulle, Rémy Boucoux, Pascal Cavitte, Les 7, Affinité Beauté, La Ruche qui dit Oui, Séverine Révollet, Des Lendemain qui Chantent, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Janvier 2021. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent impression certifié Imprim'Vert - Certifié PEFC™ 10-31-3162.

Judgement du professeur des écoles (CSP) de l'École d'Infirmières (ESI) de l'École d'Études Supérieures (EAS), ils seront 600 à venir suivre leurs cours dans l'ancien bâtiment 413, dans le quartier de Toulhac à Tulle.



Architecte et chef de chantier ont fait visiter à des élus de Tulle Agglo, vendredi dernier, les locaux en travaux, qui accueillent aussi la bibliothèque du Campus universitaire Le Néa. Affichez la suite

L'agglo débarque sur Facebook

C'est LA nouveauté de ce début d'année ! Tulle agglo surfe sur la toile... des réseaux sociaux. En effet, la communauté crée sa page Facebook. Un bon moyen pour vous donner rapidement et directement les actualités des services intercommunaux, le suivi des projets ou tout simplement partager les richesses de notre territoire. Nul doute, le Tam like !



Centre aqua

Votre avis nous intéresse

Le centre aqua de Tulle agglo lance une grande concertation à l'échelle de son territoire. Nageurs, sportifs ou non, jeunes et moins jeunes, utilisateurs ou non, aidez-nous à construire notre centre aqua du futur ! Cette aquacertation tend à aider les équipes de la piscine et les élus à élaborer le futur projet d'établissement. Et pour vous remercier de toutes ces années de fidélité, le centre aqua met un peu de piment au questionnaire avec un grand tirage au sort ! Les règles ? Simples comme bonjour... Répondez et tentez de gagner des lots ! Entrées et/ou animations gratuites, réductions à l'année... ça vous tente ? N'attendez plus. L'aquacertation commence en janvier et durera jusqu'au mois de mars.

Rendez-vous sur : aquacertation.agglo-tulle.fr

EN BREF

Les spectacles reportés

Pour la 15^e année consécutive, Tulle agglo devait offrir un spectacle d'arts vivants aux plus de 3 500 écoliers du territoire aux mois de novembre et décembre dernier. Mais voilà, la COVID-19 est passée par là. Mais pas question d'annuler, les spectacles prévus ont été décalés à la fin de l'année scolaire, soit en juin. Les maternelles assisteront au spectacle "Petit Orchestre de jouets" par Pascal Ayerbe et Cie, où deux géants dans un monde trop petit pour eux s'amuse à détourner musicalement des jouets.

Quant aux primaires, ils pourront découvrir "Miniatures & Moulinettes" du Maxiphone où un groupe va s'amuser autour des moulinettes, ces petites formes mélodiques ou rythmiques qui tournent en boucle, de manière artisanale, bricolée et rigolote...

déchets

Des PAV enterrés au Lonzac

Après Sainte-Fortunade, Lagraulière ou encore Saint-Mexant, c'est au tour du Lonzac d'être équipée d'un PAV enterré (Point d'Apport Volontaire). Plus propre et plus esthétique, ce dispositif remplace les actuels bacs roulants et/ou les colonnes dites aériennes. Ce système présente plusieurs avantages : un accès permanent à un point de collecte, une contenance plus importante avec une capacité de 5 m³, une diminution des risques de dégradation et enfin un gain de temps de collecte. Personnes à mobilité réduite et personnes âgées peuvent facilement utiliser les colonnes dont l'ouverture se situe à 1 mètre du sol. Le PAV enterré du Lonzac compte 4 flux : ordures ménagères (trappe laissant passer des sacs de 80L), verres, papier et emballages. L'installation a nécessité d'importants travaux réalisés en même temps que ceux de la maison médicale (voir p. 23). Ce type d'opération est financé par la commune (terrassement) et Tulle agglo (acquisition et installation des colonnes). ■



90.7

C'est la fréquence d'émission de la radio Totem sur le bassin de Tulle depuis la fin de l'année 2020. La radio compte 2 salariés installés dans les studios à Brive, et dont la mission reste d'apporter de la proximité à travers ce qui fait l'ADN de TOTEM : info, vie quotidienne, et bien sûr la musique POP ROCK et HITS. Le TamM présentera la radio dans un prochain numéro. En attendant : une info à donner ? Contactez Stéphane au 06 75 90 69 30. De la promotion d'évènement ou d'entreprise ? Contactez Camille au 06 87 07 10 04.

Bram FM

L'actu en direct

Du lundi au vendredi, de 13 heures à 14 heures, la radio associative Bram FM propose une émission d'actualité en direct. Micros ouverts et table ronde sur le plateau, ce moment d'information locale est l'occasion d'échanger et de faire connaître l'actualité du territoire et au-delà. Des rendez-vous que Tulle aggro et le TamM ne manqueront pas ces prochaines semaines. Vous pouvez même réécouter ces émissions en podcast sur le site internet de Bram FM. À écouter sans modération sur 98.3.

Plus d'infos : <https://bramfm.com/category/actualite-locale/>

EN BREF



Mutuelle intercommunale 2021

Depuis mars 2019, Tulle aggro et l'association ACTIOM se sont associées pour proposer à l'ensemble des habitants du territoire une mutuelle intercommunale, adaptée aux besoins de chacun et surtout accessible à tous, même aux plus fragiles. Des permanences (sur rendez-vous uniquement) sont tenues afin d'étudier les possibilités de couverture santé à votre disposition.

Pour 2021, votre conseillère ACTIOM tiendra ses permanences à Tulle (Centre d'Action Social et Solidaire), Lagraulière et Cornil.

Les prochaines dates à retenir sont donc :

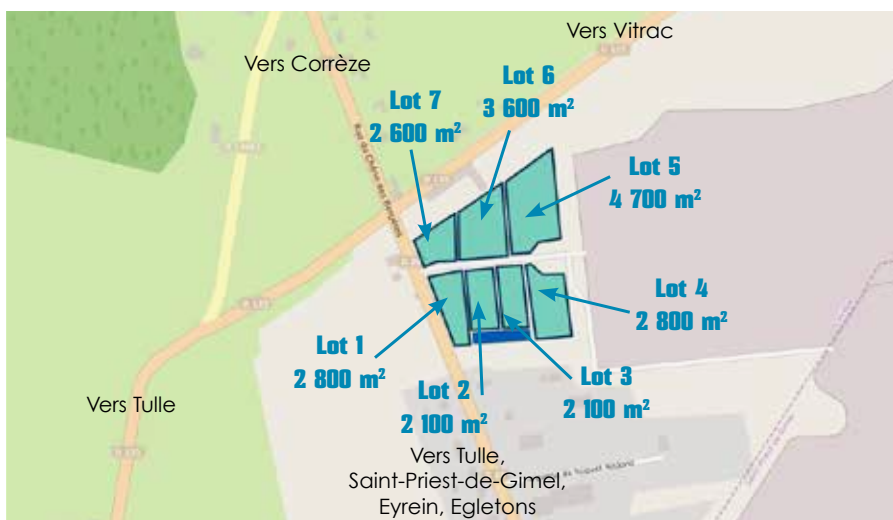
Cornil (mairie), les mardis après-midi : 23 fév., 27 avril, 15 juin, 14 sept., 12 oct., 9 nov., 15 déc.

Lagraulière (mairie), les mardis matin : 23 fév., 27 avril, 15 juin, 14 sept., 12 oct., 9 nov., 15 déc.

Tulle (CCAS), les mercredis après-midi : 24 fév., 28 avril, 16 juin, 15 sept., 13 oct., 10 nov., 16 déc.

Nouveauté depuis le 1^{er} décembre 2020, vous n'êtes plus obligé d'attendre la date anniversaire de votre contrat pour changer de mutuelle, dès lors que ce dernier a été souscrit il y a plus d'un an.

Plus d'infos : www.agglo-tulle.fr
Ou directement auprès de l'association ACTIOM : en contactant des conseillers spécialisés au 05 64 10 00 48
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Ou sur macommunemasante.org



économie

Extension de la ZA à la Gare de Corrèze

L'extension de la zone d'activités à la gare de Corrèze, c'est pour bientôt ! La dissolution du SYMA pays de Tulle avait transféré à Tulle aggro du terrain à vocation économique à la Gare de Corrèze, à savoir une parcelle de 24 100 m². Pour mémoire, l'implantation de nouvelles zones économiques doit être guidée par des choix de localisation stratégique, proche des centres routiers, des clients, des pôles d'activités.

Or des entreprises se sont manifestées auprès de la mairie de Corrèze afin de s'implanter sur cette parcelle (les ZA de Saint-Priest-de-Gimel et de la Gare de Corrèze n'ayant plus de lot dispo-

nible). La création dans ce secteur d'une ZA à vocation artisanale sera complémentaire de celle à vocation industrielle de la Montane.

En novembre dernier, le conseil communautaire a procédé à l'attribution des travaux d'aménagement sur cette parcelle de 24 100 m² pour un montant total de près de 191 000 €. Les travaux, qui débiteront au cours de cet hiver 2021, permettront de viabiliser 7 terrains en vue de l'installation de TPE (Très Petites Entreprises). Les lots disponibles auront une surface comprise entre 2 000 et 5 000 m². ■

Vous êtes intéressé ?
Contactez le 05 55 20 78 79.

SYNDICATS DES EAUX : VOS CONTACTS

Syndicat du Puy la Forêt

Mairie - 7, rue de la Mairie - 19450 Chamboulive

Président : Olivier Martinie

Accueil (sans rendez-vous) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Standard : 05 55 21 44 97

secretariat.puylaforet@outlook.fr

Urgences techniques : 06 80 63 94 16

Facturation : 2 / an

Moyens de paiement :

- . Chèque
- . Virement
- . Espèces et CB à la Trésorerie

Syndicat du Puy des Fourches - Vézère

11A, rue de la Brégeade - 19700 Seilhac

Président : Jean-Jacques Lauga

Accueil (sans rendez-vous) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Mail : spdfv@orange.fr

Services administratifs :

- . Pôle urbain (Tulle) : 05 55 21 75 07
- . Pôle rural (Corrèze, Lagraulière, Naves, Saint-Clément, Saint-Jal, Seilhac) : 05 55 27 89 77
- . Pôle Montane (Corrèze partie Montane, Eyrein, Saint-Martial, Saint-Priest, Vitrac) : 05 55 27 53 75

Urgences techniques :

- . Pôle urbain (Tulle) : 06 40 41 92 01
- . Pôle rural (Corrèze, Lagraulière, Naves, Saint-Clément, Saint-Jal, Seilhac) : 06 80 43 23 23
- . Pôle Montane (Corrèze partie Montane, Eyrein, Saint-Martial, Saint-Priest, Vitrac) : 06 08 61 01 44

Facturation : 2 / an

Moyens de paiement :

- . Prélèvement
- . Virement
- . Chèque
- . Espèces
- . CB sur tipi.budget.gouv.fr

Syndicat du Maumont

8, rue des Sources - 19330 Favars
www.syndicat-eau-maumont.com

Président : Alain Delage

Accueil (sans rendez-vous) du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 9h à 12h

Standard : 05 55 29 45 10

eau.maumont@orange.fr

Urgences techniques : 06 80 36 83 24

Facturation : 2 / an

Moyens de paiement :

- . Chèque
- . Virement
- . Espèces
- . CB sur tipi.budget.gouv.fr
- . Chez les buralistes agréés

Syndicat des Deux Vallées

Les Crozes - 19150 Saint-Paul

Présidente : Françoise Maugein

Accueil (sans rendez-vous) du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Standard : 05 55 26 21 60

(du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30)

syndicatdeseauxdesdeuxvallees@nordnet.fr

Urgences techniques : se référer au numéro figurant sur votre facture.

Facturation : 2 / an

Moyens de paiement :

- . Prélèvement
- . Virement
- . Chèque (uniquement par courrier à l'adresse indiquée sur le talon)
- . Espèces à la Trésorerie uniquement
- . CB sur tipi.budget.gouv.fr

L'eau potable ? C'est l'agglomération ou les syndicats ? Dans les faits, et pour être le plus clair possible, voici donc ce qu'il convient de dire : Tulle agglomération a souhaité déléguer la gestion de l'eau potable à 4 syndicats permettant ainsi une gestion publique. Au cours des derniers mois, ils se sont donc réorganisés : changement de périmètre, de présidence, de gestion, d'organisation. Les 4 syndicats distribuent l'eau potable aux 43 communes de l'agglomération (sans compter les communes desservies hors agglomération) et assurent l'entretien des réseaux.

Petit tour d'horizon des principales informations à connaître...

ORGANISATION DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE TULLE AGGLO



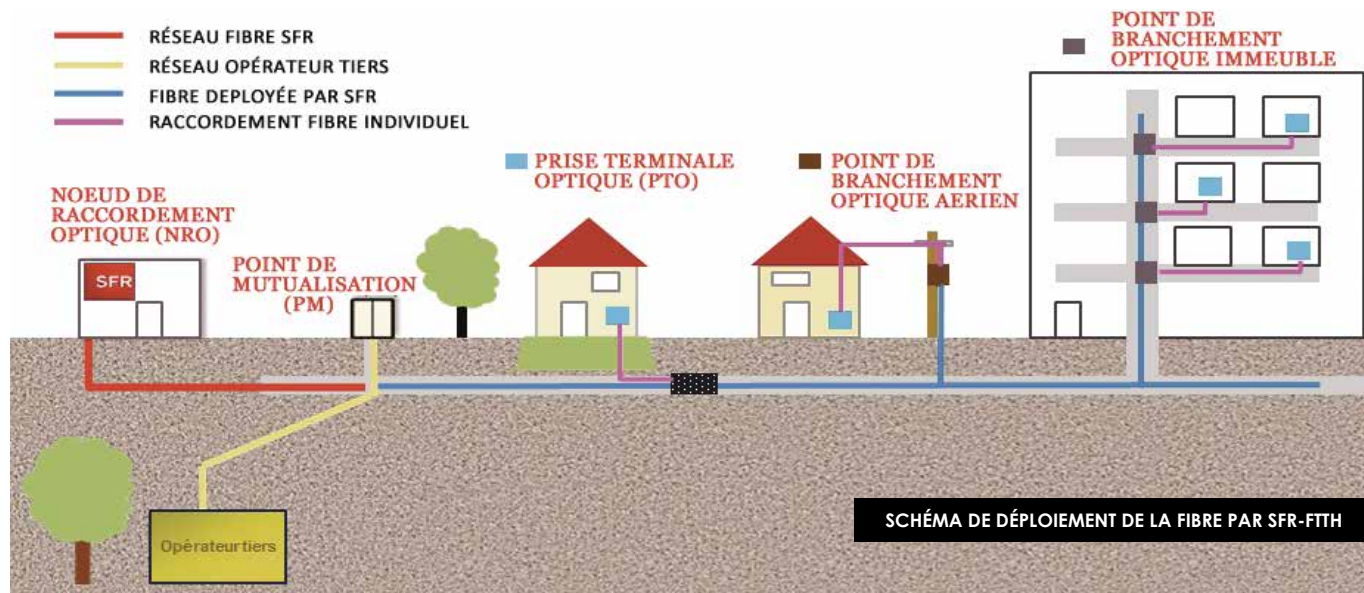


SCHÉMA DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE PAR SFR-FTTH

connexion

La fibre en pratique !

Ça y est ! La fibre est là ! C'est LA bonne nouvelle du moment. Finies donc les prises de tête à la maison, les interminables minutes pour envoyer un mail, les images saccadées de vos films préférés... Avec le THD (Très Haut Débit), toute la famille peut être connectée, les travailleurs peuvent télétravailler et les entreprises peuvent se développer sans obstacle. La fibre est donc là, en bas de la rue. Mais 2 ou 3 questions se posent malgré tout. Le Tam se propose de vous apporter quelques réponses pratico-pratiques !

Qui déploie la fibre sur le territoire ?

Deux constructeurs de réseaux THD interviennent :

- SFR-FTTH en zone AMII* soit les 35 communes membres de l'agglo en 2016.
- DORSAL dans les communes hors zone AMII* (Gumont, La Roche-Canillac, Gros-Chastang, Champagnac-la-Prune, Saint-Pardoux-la-Croisille, Clergoux, Le Lonzac, Saint-Augustin) dans le cadre du programme 100 % Fibre du Conseil départemental.

Savoir si je suis éligible à la fibre...

Hors zone AMII* :

- sur www.nathd.fr ou au 0 806 806 806.

En zone AMII* :

- sur cartefibre.arcep.fr
- sur www.sfr-ftth.com/test-deligibilite

J'ai souscrit à un abonnement fibre, comment ça se passe ?

C'est l'opérateur auprès de qui vous avez souscrit le contrat qui se charge de raccorder votre domicile au réseau fibre situé dans votre rue.

J'habite un habitat collectif, comment arrive la fibre dans mon logement ?

Une convention liant le constructeur et le propriétaire ou la copropriété (via votre syndic) de l'immeuble doit être signée. Elle permet à l'opérateur de déployer la fibre et de poser un (ou des) boîtier(s) de branchement dans les parties communes de votre immeuble. Après quoi votre appartement pourra être raccordé au réseau fibre.

Quand je teste mon éligibilité, le message suivant apparaît "ouverture en cours de

programmation".

Cela signifie que la fibre optique a été déployée dans votre secteur et ce jusqu'en limite de votre propriété. Cependant, le contrôle du déploiement et du signal délivré est en cours de réalisation. Le délai peut prendre quelques semaines. Il convient d'attendre que le message lié à votre adresse passe de « ouverture en cours de programmation » à « ouvert ».

Dois-je modifier mon installation intérieure pour la fibre ?

Non, l'installateur verra avec vous les modalités de pose de la fibre. La Prise Terminale Optique (PTO) et la box seront installées à proximité de votre prise téléphonique actuelle ou pour les logements récents dans la partie télécom de votre coffret électrique. Vous pouvez demander de positionner la PTO dans une autre pièce. En fonction de la faisabilité technique, l'installateur pourra répondre favorablement à votre demande.

Je suis confronté à une panne, que dois-je faire ?

Vous devez systématiquement appeler votre fournisseur d'accès internet qui effectuera un premier diagnostic et demandera à SFR FTTH ou à DORSAL d'intervenir si le problème provient du réseau fibre. ■

Vous pouvez aussi vous rapprocher de votre mairie, auprès de qui SFR-FTTH et DORSAL ont donné toutes les informations.

*Appel à Manifestation d'Intention et d'Investissement



OUVERT EN 2009, DANS LE QUARTIER DE SOUILHAC, INITIO HÉBERGE ACTUELLEMENT 30 ENTREPRISES

accompagner

Initio vous aide à concrétiser vos projets

Ouvert depuis juin 2009, l'hôtel d'entreprises Initio a su adapter son offre à destination des entrepreneurs. Bien plus qu'un simple bâtiment, Initio est un espace ressource innovant qui développe la créativité des porteurs de projets à bien des égards !



CHIFFRES CLÉS

Initio, c'est :

- 7 ateliers de 75 à 150 m²
- 5 dépôts de 17 à 29 m²
- 44 bureaux de 10 à 22 m²
- 1 espace de coworking
- 3 salles de réunion
- 4 bureaux nomades
- 30 entreprises hébergées

En dix ans, Initio en a fait du chemin !

À la genèse du projet, la volonté pour les élus communautaires de proposer, aux porteurs de projet, un lieu dédié à l'initiative pour créer et/ou développer leurs projets d'entreprises, avant de pouvoir s'implanter durablement sur le territoire. Ainsi en juin 2009, l'hôtel d'entreprises Initio a ouvert ses portes, quartier de Souilhac à Tulle, rue du 9 juin 1944. Géré par l'association du même nom, composée de la CCI, de la CMA et de l'association Impact, l'hôtel accueille sur une durée maximum de 5 ans les entrepreneurs.

Bureaux, ateliers, salles de réunion, très haut débit... L'établissement possède alors tous les atouts de base pour accueillir les entreprises. Mais voilà les besoins changent et les pratiques professionnelles évoluent. Initio n'a donc cessé de se renouveler et dispose aujourd'hui d'un éventail de services riches et surtout complémentaires.

Des espaces adaptés à chaque besoin.

Que ce soit en mode privatif : bureaux meublés, ateliers, dépôts ou en mode mutualisé : bureaux à temps partagé, espace coworking, salles de réunion..., cette offre diverse permet d'accueillir tout type d'activité professionnelle que ce soit pour une location ponctuelle ou durable.

Une solution pour chaque projet. Initio propose 4 formules d'accueil pour une

installation simple et rapide. La formule "Pépinière" pour les créateurs d'entreprises (- de 5 ans) garantit un accompagnement personnalisé et un suivi pour favoriser la réussite des projets. La formule "Hôtel" s'adresse aux entreprises en phase de développement ou de restructuration, l'objectif étant de permettre aux entreprises de s'implanter durablement dès leur sortie de l'hôtel. Enfin, pour ceux qui souhaitent plus de souplesse les formules "Cowork" et "Business" allient flexibilité et services : domiciliation commerciale, location d'espaces à la journée, ½ journée, heure...

Convivialité et réseautage. Une équipe d'animation disponible et réactive, des services mutualisés, des équipements de qualité, des rencontres, une communauté d'entrepreneurs sont les grands atouts d'Initio. Chaque entreprise bénéficie d'un service sur mesure : courrier, accueil physique et téléphonique, visioconférence, vélo à assistance électrique, salle de convivialité... Initio chouchoute (ou bichonne) ses usagers ! ■

Si vous avez un projet de création ou de développement d'entreprise ou simplement besoin d'un lieu professionnel pour vous réunir ou travailler quelques heures, Initio est là pour vous accueillir et vous accompagner. Tél. 05 55 20 87 00 // www.initio-tulle.fr

enseignement supérieur

UN CAMPUS CONNECTÉ EN SEPTEMBRE !

Le 1^{er} décembre dernier, la nouvelle est tombée comme un cadeau sous le sapin : le projet de Campus Connecté de Tulle agglomération figure parmi les 15 projets retenus au niveau national par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation (MESRI). Concrètement le Campus Connecté Tulle Corrèze ouvrira ses portes en septembre 2021. Décryptage de ce tout nouveau dispositif.

Les étudiants sont encadrés et profitent d'un tutorat individuel et collectif.

Qu'est-ce qu'un campus connecté ?

Situés dans des villes éloignées des grands centres universitaires, les Campus Connectés permettent de suivre des études supérieures à distance, dans des lieux collectifs et conviviaux. Ces lieux mettent à disposition des salles de cours connectées pour travailler à partir d'ordinateurs personnels ou ceux mis à disposition. Les étudiants sont encadrés et profitent d'un tutorat individuel et collectif. Campus Connecté est un label attribué par l'État via le MESRI (Ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation). Les formations à distance sont proposées par les établissements d'enseignement supérieur, ce sont donc eux qui délivrent les diplômes.

Pourquoi mettre en place un Campus connecté sur le territoire de Tulle agglomération ?

Le dispositif Campus Connecté est entre autres une réponse aux personnes peu mobiles (pour raisons financières, médicales, familiales ou autres). Il vise à réduire l'écart entre le niveau local et le niveau national quant à l'accessibilité des jeunes et moins jeunes aux études supérieures. Il permet de compléter très largement l'offre de formation locale (présentiel et distanciel) : vous pouvez suivre à Tulle une licence dispensée par l'Université de Lyon, d'Aix-



Marseille... Enfin le jeune ou l'adulte qui suivra sa formation au sein du Campus Connecté bénéficiera d'un accompagnement individualisé pour sécuriser son parcours.

Où sera situé le Campus Connecté Tulle Corrèze ?

Il sera implanté dans le quartier de Souilhac à Tulle, au rez-de-chaussée de l'actuel bâtiment du Musée des Armes. Il sera ainsi intégré physiquement au campus universitaire de Tulle dont les travaux se terminent.

Quels sont les atouts du Campus Connecté Tulle Corrèze ?

Les locaux rénovés et équipés à neuf garantiront un accueil et des conditions de travail maximales : salle de cours communes, espace de convivialité, bureaux individuels, internet Très Haut Débit... Le Campus Connecté offre également un coaching collectif et individuel : suivre une formation en distanciel n'est pas toujours simple, le tutorat permet d'être accompagné et motivé. Ensuite, les inscrits au Campus

Les inscrits au Campus Connecté bénéficieront des mêmes avantages que tout autre étudiant.

L'INFO EN +

871 785 €

C'est le budget prévisionnel sur 5 ans du Campus connecté. 300 000 € seront financés dans le cadre du Programme Investissement Avenir (PIA) mis en place par l'État, 280 000 € d'aides financières provenant des partenaires et collectivités territoriales et du FEDER et 291 785 € de fonds de Tulle agglomération.



Toutes les formations de l'enseignement supérieur proposées entièrement à distance sont accessibles.

Connecté Tulle Corrèze bénéficieront des mêmes avantages que tout autre étudiant, par exemple notamment grâce à notre partenariat avec l'Université de Limoges : avantages tarifaires du CROUS au restaurant universitaire et interentreprises (1€ le repas des étudiants boursiers), accès à la Bibliothèque Universitaire, aux labos de l'IUT pour les activités pratiques (chimie, microbiologie, acoustique, automatique...), mise à disposition de salles d'examen, accès à toute l'offre culturelle, sportive, associative de l'Université de Limoges, accès au service de médecine, pôle handicap, CROUS..., accès à EURODAM et à l'ENT de l'Université de Limoges, accès à la vie étudiante (association des étudiants..)...

Quand le Campus Connecté ouvrira-t-il ses portes et à qui s'adresse-t-il ?

Il ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2021. Pour cette 1^{ère} année, une promotion de 12 entrants maximum est envisagée. Peuvent intégrer le campus : les néo-bacheliers pour démarrer le cursus universitaire (L1, BTS, DUT...), les étudiants en cours de cycle (L2, L3, Master, BTS, DUT...), les adultes souhaitant suivre une for-

mation de l'enseignement supérieur.

Comment faire pour intégrer le Campus Connecté ?

Tout d'abord, il faut s'inscrire dans une formation à distance de l'enseignement supérieur. Pour cela et selon son profil, plusieurs options :

- via Parcours Sup pour les bacheliers 2021 en cochant la case "formation à distance",
- directement auprès des organismes formateurs pour la reprise d'études.

Puis il faut prendre contact avec le Campus Connecté Tulle Corrèze (par mail, téléphone ou directement via le formulaire disponible sur le site).

Quelles sont les formations disponibles ?

Toutes les formations de l'enseignement supérieur proposées entièrement à distance sont accessibles : DAEU, BTS, Licence (L1, L2, L3), master, formations en santé, diplômes universitaires, formations "à la carte"... Et tous les principaux champs disciplinaires sont accessibles : droit, STAPS, sciences humaines et sociales...

Le Campus Connecté sera intégré physiquement au sein du campus universitaire de Tulle.

Le Campus Connecté ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2021.

Le Campus Connecté Tulle Corrèze va adhérer au RITLES (Réseau International des Tiers-Lieux d'Enseignement Supérieur). Cela permet d'accéder à un catalogue compilant l'ensemble des formations à distance dispensées par le Centre National d'Études à Distance (CNED), les Universités, la Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance (FIED)...

Le bon plan ? L'adhésion à la Digitale Académie garantit une réduction de 20 % du coût des formations CNED aux étudiants du Campus Connecté Tulle Corrèze. ■



Contact :
Campus Connecté Tulle Corrèze
www.campus-connecte-correze.fr
campus.connecte@tulleagglo.fr
 Tél. 05 55 20 46 21



PHILIPPE DUPUY

S'adapter, évoluer... Sans cesse

Philippe Dupuy, 49 ans, est le chef des Urgences du Centre Hospitalier de Tulle depuis 2017. En temps normal, le service des Urgences compte en moyenne 60 entrées/jour. Des chiffres en augmentation ces dernières années. Logique selon lui face à une offre de médecine générale qui s'amenuise. Ces derniers mois auront confirmé cette vérité. La COVID aura mis à mal ses équipes. Une 1^{re} vague traumatisante, une période estivale remplie de touristes et une 2^e vague intense... "Mais cette fois-ci, dit-il, c'est différent, nous sommes équipés, nous savons ce que nous affrontons". L'évolution, l'adaptation... Sans cesse. À Tulle, les urgences 2.0 ont ouvert il y a dix ans. "L'une des plus grosses équipes du Limousin" nous confie Philippe Dupuy. "Mais nous devons déjà réfléchir pour nous réorganiser, créer des filières d'accueil en pédiatrie, gériatrie et psychiatrie". Face à un rythme effréné, aux horaires décalés, peut-on être urgentiste toute sa vie "Oui si l'on trouve d'autres centres d'intérêt. Un de mes collègues est légiste, mais je me suis épanoui dans le management des équipes..." Des projets, le médecin en a plein la tête. Certains tournés vers les voisins corréziens, Brive et Ussel. "Nous devons travailler ensemble, créer des partenariats. Notre survie passe par là. La complémentarité est notre force..." S'adapter. Évoluer. Sans cesse.

Le service des Urgences du Centre Hospitalier de Tulle compte 16 urgentistes, 5 internes et 90 paramédicaux (hospitaliers, UHCD et SMUR).

TOURISME

L'OT CHANGE DE TÊTE, MAIS PAS DE CAP !



Basile Leymond
Directeur
de l'Office de Tourisme
Tulle en Corrèze

Basile Leymond remplace depuis quelques jours Camille Lachèze à la tête de l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze. "Ce Lolois de naissance, corrézien d'adoption", comme il se définit lui-même, compte bien mettre à profit son expérience briviste et lot-et-garonnaise. Le Tam l'a croisé et a pu lui poser quelques questions impertinentes (et indiscretes). Réponses à brûle-pourpoint de l'intéressé... Attention, ça démenage !

Pourquoi choisir une carrière professionnelle dans un territoire rural comme le nôtre ?

Lancé dans le bain du tourisme dans le Lot-et-Garonne, corrézien d'adoption ; j'ai la campagne et le grand air en cathéter.

Ok ça c'était facile ! Vos études, votre expérience, bref votre CV, quel est-il ?

Une Maîtrise de droit Public et un Master de Tourisme, soit six années d'études globales en métropole (Toulouse et Bordeaux), il était temps d'agir local. Direction le Lot-et-Garonne puis la Corrèze pour une immersion dans le monde des mises en scène de producteurs (de canards et de noisettes), des guinguettes en plein air et des arrivées du Père Noël façon rock-star. Objectif : mettre le territoire et ses acteurs sous les feux de la rampe.

Pourquoi ne pas rester à Brive ?

Dans un monde où les territoires ruraux faisaient l'objet d'un attrait nouveau, où les touristes étaient plus sensibles aux déplacements et circuits courts et où j'étais de plus en plus convaincu que voyage et expérience ne font qu'un ; il fallait se lancer un défi plus large.

Qu'est-ce que nous avons de plus que les autres ?

Des paysages naturels en cascade,

un savoir-vivre mis en musique par ses festivals et animations chaleureuses, au cœur de la Corrèze et avec Corrèze dans son cœur.

Vos ambitions pour notre territoire ?

Faire fructifier le très bon travail initié par Camille pour créer des souvenirs positifs dans la tête des touristes, et placer les acteurs locaux au centre de la stratégie de développement touristique.

Ok, ça aussi c'est facile ! Alors concrètement, ça passe par quoi ?

Par une connaissance profonde du territoire et de ses habitants, pour faire ressortir le supplément d'âme de la destination, ce petit plus qui fait que malgré le contexte sanitaire, les masques et la distanciation sociale je me suis senti hyper bien accueilli sur le territoire tulliste.

L'été 2021, vous le voyez comment ?

Avec plein de vacanciers ! Qui profiteront des bienfaits de nos produits locaux, de notre nature ressourçante et de l'ambiance de nos animations. Parmi eux, nul doute qu'il y aura une grande part de Brivistes qui se diront qu'ils n'ont jamais passé d'aussi bonnes vacances qu'à 30 minutes de leur domicile. Développer le tourisme de proximité est aussi un enjeu majeur pour nos destinations. ■

L'INFO EN +

Sous influence...

34 % des Français déclarent avoir recours aux réseaux sociaux pour choisir une destination (51 % chez les moins de 35 ans). L'OT a donc choisi de faire appel à des influenceurs, véritables leaders d'opinion pour promouvoir le territoire. Cela permet de faire émerger des expériences vécues de l'intérieur par des personnes influentes et toucher plus efficacement les visiteurs potentiels.

Pour en savoir + :
www.travel-me-happy.com





LORS DU CONFINEMENT DE NOVEMBRE, LE COLLECTIF "LES ENTHOUSIASTES" AVAIT MIS EN PLACE LE TRECH & COLLECTE, AVEC UN POINT DE RETRAIT PLACE GAMBETTA À TULLE



économie

PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRES

S'il est à garder quelque chose de positif de l'année écoulée, c'est sans nul doute la solidarité. Une notion souvent martelée ces derniers temps et parfois galvaudée... Mais balayer d'un coup de main cet élan sous prétexte que la solidarité aurait (ou a) été surcommuniquée, surexploitée ou encore surcommercialisée, ce serait occulter le travail, l'investissement et l'engagement de bien des personnes. Dans ce premier numéro 2021, le TaM a à cœur de revenir sur ses actions et ses choix, qui au-delà de révéler la force du collectif marqueront sans nul doute les mois à venir.

Il y a eu les applaudissements aux fenêtres, les concerts dans les rues, les voisins bienveillants, les couturières bénévoles... Il y a eu des entreprises au chevet des hôpitaux, des personnels de santé soignés par des croissants, des marchés solidaires, des circuits courts activés et du commerce dématérialisé. En 2020, plus que jamais nous nous sommes réinventés, chacun d'entre nous a d'une manière ou d'une autre appris à faire autrement. Entreprises, commerçants, artisans, collectivités, services publics... Nous avons dû nous adapter. À titre personnel mais aussi collectivement. Être réactifs, malins, ingénieux, solidaires... L'agglo aussi a dû se réinventer.

Comment rendre des services publics sans public ? Comment aider à relever les rideaux baissés ? Comment soutenir des salariés blessés ? Comment permettre aux entreprises de franchir ce cap ? Comment garder un lien entre nous ? L'année 2020 fut pour Tulle agglo, ses services et ses élus une épreuve. Non pas de force mais d'adaptabilité. À l'aube de la rédaction du Projet de Territoire, nul doute que ces derniers mois auront révélé toute la nécessité de maintenir et de renforcer le rôle essentiel que joue la communauté en matière de solidarité territoriale. Tant pour l'importance de ses services publics que pour son action en faveur de l'économie. ■

AU SOMMAIRE

- .16 Première vague de solidarité
- .17 L'épreuve BorgWarner
- .18 Commerçons autrement

Première vague de solidarité



Mélissa De Sousa

Coiffeuse, Affinité Beauté à Favars

"Lors du premier confinement, nous sommes restés fermés 2 mois. Dès le mois de mai, nous avons eu connaissance de l'aide COVID-19 de l'agglomération et nous avons pu déposer une demande. Très rapidement, notre dossier a été instruit puis validé. Cela nous a permis de recevoir une aide directe de 1 500 €, avec en plus une bonification de 500 € puisque nous sommes le seul salon de coiffure de la commune. Cela nous a permis de couvrir les dépenses d'achats de matériel pour la mise en place des règles sanitaires au salon ainsi qu'une partie de notre perte du chiffre d'affaires. Même si cela ne fait pas tout, ça nous a bien aidés."

Rappelons-nous... Les rues vides, les gens chez soi, le télétravail balbutiant, des élus locaux élus mais pas encore en place et des élus parlants rempilant pour quelques temps incertains. Une fois le contexte resitué, on ne peut que saluer la prouesse. En quelques semaines, les élus de Tulle agglomération et le pôle éco ont mis en place un dispositif d'aides aux entreprises sans précédent. Au total, dès le 11 mai, un fonds mutualisé de 900 000 € est créé pour faire face à la COVID-19, dont des aides directes pour les entreprises, commerçants et artisans. Le Tam vous livre les chiffres de ce dispositif exceptionnel.

519 000 €

de subventions ont été distribués aux commerces et artisans contraints à une fermeture administrative durant le premier confinement.

Auquel il faut ajouter une participation de 89 500 € au programme Initiative Nouvelle-Aquitaine.



TOURISME

Élargir la saison touristique

Une aide exceptionnelle de 30 000 € en 2020 a été versée à l'Office de Tourisme pour développer l'offre touristique au-delà des deux mois d'été. Plan de communication, plan d'actions, accompagnement des professionnels du tourisme... L'OT va dans les prochains mois déployer ces arguments pour positionner le territoire comme un lieu privilégié du printemps et de l'été indien.

Une enveloppe supplémentaire de 15 000 € devrait compléter le soutien de l'agglomération en 2021.

419

Dossiers ont été traités de mai à novembre 2020.

282

C'est le nombre d'entreprises aidées sur le territoire, 156 à Tulle et 126 réparties dans les 42 autres communes.

1 773

C'est en euros la moyenne de l'aide perçue par les commerces.

3 000

C'est le montant maximal de l'aide que les commerces pouvaient toucher.

JUIN-JUILLET

L'ÉPREUVE BORGWARNER



Ce fut soudain, ce fut brutal et surtout incompréhensible. L'annonce de fermeture du site BorgWarner à Eyrein, zone de la Montane, a eu l'effet d'un tremblement de terre. D'autant plus violent que la réplique, à travers l'abandon du projet de reprise par le groupe Punch en décembre dernier, a porté un nouveau coup dur pour la réindustrialisation du site. Depuis, l'entreprise et les syndicats sont parvenus à un accord concernant le PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi). Mais déjà d'autres questions se posent sur l'après BW, et pour lesquelles un autre travail s'engage, avec toujours en toile de fond un projet de revitalisation.

Pouvez-vous pour le TAM, revenir sur les semaines qui ont suivi l'annonce par BW de la fermeture de son site à Eyrein ?

Michel Breuilh, président de Tulle aggro :
Nous avons appris le 25 juin 2020 la fermeture de l'entreprise américaine dans la zone d'activités de la Montane. La décision et l'annonce furent particulièrement brutales. Nous avons été mis, nous élus locaux mais surtout les salariés de BorgWarner, devant le fait accompli. Le site fermerait ses portes en mars 2022. Le jour même de cette annonce, nous avons créé un comité local de sauvegarde avec l'ensemble des acteurs publics locaux et nationaux : l'État représenté par la Préfecture et les parlementaires (Député et Sénateur), la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Corrèze, Tulle aggro et la commune d'Eyrein. Les organisations syndicales de BorgWarner ont été invitées à nous rejoindre dès le mois de juillet dans un souci de transparence et d'échanges.

En quoi la constitution de ce comité local de sauvegarde, et cela même si le résultat final n'est pas celui escompté, a été une action positive pour le territoire ?

Nous avons travaillé ensemble. Ce n'est pas quelque chose de nouveau et cela se fait sur d'autres sujets. Mais ce qui est important c'est que nous avons œuvré tous collectivement pour un même objectif : permettre la préservation du maximum d'emplois au travers de la reprise d'une activité industrielle. Chacun par ses compétences respectives, ses prérogatives et ses moyens a mobilisé des ressources pour garantir un soutien, technique et financier, dans l'objectif de sécuriser une offre de reprise du site. Ce travail a été mené conjointement avec le Ministère de l'économie, des Finances et de la Relance.

Quels ont été les propositions faites par ce comité ?

Compte tenu de la confidentialité afférente au projet industriel soutenant le projet de reprise, le nom du repreneur et les modalités de rachat ont été connus que très tardivement c'est-à-dire au début de l'automne. Tous les membres du comité de sauvegarde se sont engagés à soutenir le projet.

Concrètement, cela se traduisait par le financement d'un nouveau bâtiment nécessaire à l'activité industrielle et des aides directes à hauteur de 12 M€.

C'était un effort conséquent mais cela n'a pas suffi.

En effet. Le repreneur avait bâti son projet de reprise autour de 3 conditions : assurer la sous-traitance de BW, un engagement fort des acteurs publics, ce qui donc était le cas, et enfin la garantie que ses clients constructeurs s'engageaient pour développer de nouveaux produits. Le projet n'a pu aboutir faute d'accord commercial industriel avec les donneurs d'ordre. La troisième condition n'a pas pu être remplie.

Aujourd'hui quelle peut être l'action engagée ?

Le contexte sanitaire, économique et social n'est pas simple. Le nier serait irresponsable. Je crois ne pas mentir lorsque j'affirme que la profonde détresse des salariés est partagée par tout un territoire. Nous sommes solidaires aussi dans la difficulté, dans l'émotion. Au-delà du PSE, les membres et les acteurs du comité de sauvegarde restent mobilisés pour étudier et soutenir toutes les pistes autorisant un projet de revitalisation durable du site. Cela reste notre objectif. ■



AUTOMNE 2020 / HIVER 2021

Commerçons autrement

Automne, confinement acte 2. Mais cette fois-ci les choses sont un peu différentes par rapport au printemps dernier. Plus malins et plus aguerris, les producteurs, commerçants, artisans, restaurateurs et autres n'ont pas dit leurs derniers mots. Des mots essentiels à leur survie.

Crise sanitaire oblige, les comportements d'achat ont évolué en 2020 et reflètent des tendances préexistantes, notamment celle de consommer "moins mais mieux". Ainsi à Noël, les slogans #soutenonslecommercelocal #soutenonsnoscommerçants... ont fleuri face à la menace des géants d'internet et aux rideaux baissés des magasins. Alors nouvelles habitudes passagères ou ancrées dans la société ? Ce choix était certes le résultat de la fermeture pure et simple de certains commerces mais il était aussi motivé par un désir, latent depuis bien avant la crise sanitaire, de retour à une certaine authenticité, avec une consommation responsable, de proximité. Et lorsque pour faciliter cet achat, les commerçants, artisans, restaurateurs et producteurs ont joué la carte du click & collect, ils ont pu, à défaut

d'atteindre leur chiffre d'affaires mensuel, se faire voir, se faire entendre et créer un lien fidèle avec une clientèle qu'ils avaient peur de perdre.

Dans le bassin de Tulle, cette nouvelle pratique a touché tous les secteurs : prêt-à-porter, restauration, librairies... Les producteurs avaient noté une augmentation de la vente en circuits courts au printemps dernier, la culture locale (re) devenant la réponse aux pénuries réelles ou fantasmées des rayons des supermarchés. Des groupes Facebook, comme Covid ton stock 19 (encore très actif aujourd'hui et qui compte plus de 7 500 membres), se sont créés.

Et les plateformes de vente en ligne ont elles aussi eu du succès : Le panier paysan de Haute-Corrèze, Le drive fermier, La P'tite Fabrique solidaire... Même l'atelier de transformation fermière dont les portes ont ouvert début janvier à connu un regain durant cette période "*Des gens qui ne disposaient plus de leurs circuits de vente habituels, ont fait appel à nous. Mais ce pic de vente directe n'a pas duré. Les gens ont repris leurs habitudes*", confirme Annie Gauvreau, présidente de la SAS Paysans Cœur de Corrèze, qui gère l'atelier.

Peu présent en mars, le click & collect pour les commerces s'est développé. Les réseaux sociaux, Facebook,

Instagram, TikTok en tête, ont facilité cela, se transformant pour quelque temps en une vitrine géante. Est-ce que cela a marché ? Les chiffres ne sont pas encore remontés jusqu'aux oreilles du TaM. Mais au-delà des ventes durant ces 4 semaines, le client n'a pas perdu de vue son commerce, et à la réouverture de ce dernier, il était présent.

Enfin, les restaurateurs se sont aussi mis à la vente à emporter. Plus de 40 ont été recensés par l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze (la liste est régulièrement mise à jour) sur notre territoire. Une pratique déjà en place pour certains, nouvelle pour d'autres. Là aussi nombreuses sont les initiatives pour les faire connaître : il y a bien sûr les sites des professionnels du tourisme comme Tulle en Corrèze, Corrèze Tourisme... Mais aussi des particuliers comme le site Emporte ton miam.

Que faut-il en retenir ? Cette période a révélé plusieurs choses. Tout d'abord l'adaptabilité face à la difficulté : ce qui semblait impossible devient normal. Vendre une robe sur TikTok c'est possible ! Ensuite, l'inégalité face aux outils numériques et digitaux : on ne devient pas influenceur, youtubeur ou agile avec internet du jour au lendemain. Et enfin, la qualité et la richesse de nos commerces, restaurants, producteurs et le lien de solidarité entre professionnels et clients. ■

PAROLE D'ÉLU

3 questions à...



Fabrice Marthon

Conseiller communautaire délégué à la politique locale du commerce et de l'artisanat

En tant qu'élu que retenez-vous de cette année 2020 ?

Nous avons vécu une année à laquelle personne n'était préparé. Toutes nos habitudes de vie ont été chamboulées. Dans ce contexte, la solidarité aura été au cœur de notre action, portée par des initiatives de particuliers, d'entrepreneurs ou structurée dans le cadre d'une politique publique. Soutenir le commerce de

proximité et le tissu artisanal local est une nécessité. Cette crise aura mis en lumière la diversité et la qualité de nos offres commerciales et artisanales, le plaisir de nouer des liens avec les commerçants, restaurateurs... Un commerce, un restaurant et plus largement une entreprise, c'est un lieu de vie et avant tout une histoire de femmes et d'hommes. Et la richesse d'un territoire se révèle aussi au travers de la qualité de ces entreprises qu'il nous faut soutenir. La quantité ne fait pas tout.

Le dispositif FISAC est fini. Peut-on imaginer un autre programme d'aides pour les commerces et entreprises artisanales du territoire ?

Oui, il est nécessaire de maintenir notre soutien. Pour rappel, nous avons versé 519 000 € aux entreprises commerciales et artisanales du territoire de l'agglomération dans le cadre de l'aide Covid-19. En 2020, nous avons également octroyé plus de 96 000 € d'aides à l'investissement. Cela représente 24 entreprises accompagnées : 9 créations, 14 développements, 1 reprise. Plus de la moitié de ces entreprises sont situées en dehors de Tulle (59 %). Pour les années à venir, nous sommes en train de travailler à l'élaboration d'un Projet de Territoire et nul doute que ce champ sera un axe fort de l'agglomération. Au-delà de l'investissement financier,

l'agglomération doit être un acteur majeur pour le développement de son activité économique territoriale. Plusieurs pistes de travail proposées par le Pôle éco de Tulle agglomération vont être soumises au groupe de travail que j'anime et qui regroupe une douzaine d'élus. Parmi elles, l'accompagnement à la transmission/reprise, l'aide à la digitalisation ou encore l'aide à l'installation et à la modernisation. Nous devrions être en mesure de proposer au cours du 1^{er} semestre 2021 un premier plan d'aides sur le volet numérique notamment.

Vous êtes également en charge du Programme Action Cœur de Ville et Action Cœur de Bourgs. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Nous sommes désormais dans la phase opérationnelle du programme. C'est un temps qui a pu paraître long mais qui était nécessaire pour appréhender toutes les thématiques : l'habitat, le développement économique et commercial, l'accessibilité, la mobilité et les connexions, la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, l'accès aux équipements et services publics. Nous avons organisé une grande concertation en 2019 qui nous a permis de définir un périmètre d'intervention et une stratégie globale. Des projets ont déjà vu le jour comme le centre municipal de santé de Tulle...

Dès le début de l'année 2021, c'est une grande opération sur l'amélioration de l'habitat qui débute (OPAH-OPAH RU) sur l'ensemble de l'agglomération avec des aides très importantes à venir pour les 5 prochaines années. L'OPAH permettra des retombées économiques importantes pour les entreprises locales et sera bénéfique pour l'emploi, nous connaissons les effets positifs induits par ces dispositifs d'aides directes. La réhabilitation de nombreux logements est gage d'attractivité pour notre territoire. ■



ZOOM SUR L'ACTUALITÉ DES COMMUNES DE L'AGGLO

LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



Communication

En lien direct avec ses habitants

Les mois que nous venons de passer ont révélé la nécessité de garder un lien entre nous. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on parle de services publics. Mais comment s'adresser à tous, être réactifs lorsque les services évoluent rapidement ? Comment alerter en cas d'incidents ? Sur le territoire, plusieurs communes proposent à leurs administrés des dispositifs d'information appelés application GRC (Gestion Relation Citoyen). Une fois installées sur un smartphone, ces applications, gratuites pour les habitants, permettent de recevoir des informations de la commune. Corrèze, Sainte-Fortunade et Chamboulive ont opté pour Intramuros. "Simple d'utilisation, intuitive, la plateforme permet la diffusion de l'information en temps réel et la rend plus facilement accessible aux habitants abonnés. Grâce à la mutualisation, elle permet à tous les acteurs de la vie de la commune de communiquer sur un même site. Les fonctions d'alerte et de rappel simplifient en outre la diffusion de l'information municipale", détaille M. Mulder, 1^{er} adjoint à Chamboulive. Naves et Saint-Priest-de-Gimel ont fait le choix de Panneau Pocket et Seilhac a mis en place ComMaVille depuis juin 2020. **Rendez-vous sur l'Appstore, Google-store ou Playstore pour télécharger ses applications gratuitement.**

Lagarde-Marc-la-Tour

Solidarité communale

Cette année, difficile pour les communes d'organiser des repas des aînés. Certaines ont fait le choix de distribuer des paniers de produits locaux comme à Chameyrat. À Lagarde-Marc-la-Tour, les élus ont tenu à honorer cette population dite "vulnérable" en leur offrant des chèques cadeaux à utiliser chez les commerçants de la commune et partenaires de l'opération. Distribués aux + de 70 ans, ils sont valables jusqu'à la fin du mois de janvier 2021. Un geste doublement solidaire pour les aînés et l'économie de proximité. ■

Les commerçants partenaires : Bistrot de pays Mestre, Chabrerie Cosmetics, Émilie Coiffure, Mes petits voyages, Mini Marché, Sellerie Lisette, Vaur et Fils.



La maison médicale est ouverte



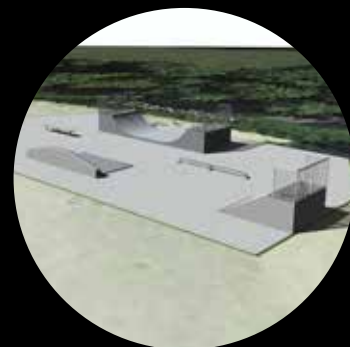
La maison médicale du Lonzac a ouvert ses portes en décembre dernier. Elle accueille actuellement un médecin généraliste, un dentiste et un kinésithérapeute. Elle compte également une salle de repos pour le personnel de santé, ainsi qu'un appartement qui se verra occupé par les éventuels médecins remplaçants. Un grand parking a été aménagé pour les clients avec un emplacement réservé aux personnes handicapées. Tulle agglo a accompagné la

commune à hauteur de 20 000 € pour réaliser ce projet. Le coût total du projet s'élève à 470 000 € HT, avec le soutien de l'État (DETR, 140 000 €) et du Conseil départemental.

L'INFO EN +

Sur 43 communes, 20 possèdent une page Facebook. Vous pouvez retrouver Tulle bien sûr, mais aussi Saint-Pardoux-la-Croisille, Naves, Lagarde-Marc-la-Tour, Le Lonzac, Saint-Clément... Liste non exhaustive. Alors n'hésitez pas à chercher le nom de votre commune.

EN BREF



Sainte-Fort' développe son offre de loisirs

L'espace de loisirs de la commune de Sainte-Fortunade (face à la salle polyvalente) devrait dans les mois à venir prendre de nouvelles couleurs.

Après l'installation d'un terrain multisport et la création d'une aire d'accueil pour camping-cars en partenariat avec l'agglo, la commune et plus particulièrement la commission Sports et Développement, travaille sur un projet de valorisation de l'espace restant en vue d'y développer l'offre de loisirs.

Ainsi le projet prévoit la création d'une aire de skatepark pour les pratiquants de roller, trottinette, skate et vélo bicross, mais aussi d'un mini-parcours de santé avec des modules de fitness et de musculation, de 2 tables de ping-pong, d'une aire de jeux pour les plus jeunes, d'une aire de pique-nique et d'une aire de stationnement de 80 places.

Pour financer ce projet, la commune a sollicité de nombreux partenaires dont la communauté d'agglomération de Tulle. Le Tam a hâte de chausser ses rollers pour aller s'essayer au double backflip.

Plus d'infos sur le projet :
www.ste-fortunade.fr/2020/11/16/projet-skate-park-mini-parcours-de-sante/

Site internet

Saint-Salvador et Gimel en construction

Après Le Lonzac et Chanteix, puis plus récemment Naves, c'est au tour des communes de Gimel-les-Cascades et de Saint-Salvador d'élaborer un nouveau site internet. Ces communes ont fait le choix de bénéficier de l'outil proposé par Tulle agglo. L'avantage : disposer d'un site internet, d'un accompagnement technique, de l'hébergement et de la maintenance mutualisés avec l'agglo. Rendez-vous d'ici quelques semaines pour voir le résultat.

En attendant découvrez :
lelonzac.fr, chanteix.fr
 ou encore naves.agglo-tulle.fr

593

C'est le nombre d'élus municipaux sur le territoire de Tulle agglo. Répartis dans 43 communes, ils siègent au sein de leur conseil municipal, qui selon la taille de la commune comprend 7 à 33 conseillers. Plus de 44 % d'entre eux, soit 265 exactement, sont inscrits dans une ou plusieurs des 12 commissions et 5 groupes de travail de la communauté d'agglomération. Enfin, et bien sûr, 73 d'entre eux sont également conseillers communautaires.



Pandrignes

Classes vertes pour citoyens de demain

Il y a plus de 40 ans de cela, l'école de Pandrignes a fermé ses portes comme beaucoup d'écoles rurales. Quelques années plus tard, elle les a rouvertes en se transformant en centre de ressources nature et environnement. Ces "classes vertes" accueillent des groupes scolaires des écoles environnantes, de la maternelle au CM2, pour les sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux de la biodiversité. Chaque année, ce sont environ 1 200 élèves qui sont accueillis sur le site. Immersion dans la nature, et observations scientifiques rythment les journées. Les classes vertes sont un for-

midable outil pour favoriser l'apprentissage et la découverte des milieux naturels, elles sont le fruit d'un partenariat entre la mairie de Pandrignes, la Caisse des écoles de la Ville de Tulle, l'Éducation Nationale et la Ligue de l'enseignement FAL19. Cette dernière assure la gestion administrative, organise et encadre les animations nature en lien avec le projet éducatif des enseignants. ■

Pour en savoir + :
www.fal19.fr/environnement/centres-ressources-nature-environnement-pandrignes



LA FAÇADE DU B419 COMPTE 826 M²
DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

CAMPUS

B419 : un bâtiment qui ne manque pas d'énergie

Alors que les travaux du campus sont sur le point de se terminer, le B419 se pare en façade de panneaux photovoltaïques. Au-delà des apparences, la production d'énergie, le système de chauffage ou plus largement le bâtiment lui-même s'inscrit dans une véritable démarche environnementale. Focus sur l'un des axes forts du projet campus.

Au tout début du projet de campus, certains peut-être, se rappellent avoir vu aux abords du B419 une foreuse... Le TaM vous rassure, il n'était pas question de puits de pétrole mais plutôt de géothermie.

La géothermie (chaleur de la terre) est un mode de chauffage basé sur l'utilisation de la chaleur contenue dans le sol. Cette source d'énergie est inépuisable ce qui en fait une énergie renouvelable disponible 24h/24 et 365j/365. Dans notre région, le sol est à 15 °C de température moyenne. Cette énergie, récupérée par une pompe à chaleur permet le chauffage des espaces et/ou la production d'eau chaude (30 à 60 °C). Pour le B419, la production de chauffage est assurée par deux pompes à chaleur associées à des panneaux acier rayonnants installés en sous face de plafond des locaux et des radiateurs installés dans les espaces de circulation et les locaux sociaux. L'avantage de la géothermie : en plus d'être un moyen de chauffage, c'est une solution de refroidissement. En été, les panneaux rayonnants permettront un rafraîchissement "gratuit" des locaux en cas de forte chaleur.

Les panneaux photovoltaïques qui habillent la façade et le toit s'intègrent parfaitement au projet architectural. Là est toute prouesse. Arceaux courbes pour une enveloppe tout en rondeur... La façade compte 826 m²

de panneaux photovoltaïques, qui s'ajoutent aux 267 m² installés sur le toit. Au-delà de l'opportunité de profiter d'une surface suffisamment importante pour une installation de cette sorte, Tulle agglomération a souhaité s'engager dans un projet plus ambitieux, plus exemplaire et plus innovant en matière de consommation d'énergie : celui de l'autoconsommation collective. Une partie de la production annuelle de l'installation sera directement consommée par le B419, cela représente environ 70 % de la production annuelle. Le reste de l'énergie produite, soit 57 MWh (30 % restants), sera réparti entre deux consommateurs situés à proximité et engagés dans cette démarche : l'hôtel d'entreprises Initio et le restaurant universitaire et interentreprises (RUIE), dont les deux bâtiments appartiennent à la communauté d'agglomération. Enfin, une étude des courbes de charge menée par EGC Énergie estime que la consommation instantanée d'Initio et du RUIE ne suffira pas à absorber l'ensemble des 57 MWh. Le reste de l'énergie produite sera donc revendu à un acheteur de surplus (soit environ 33 MWh). ■

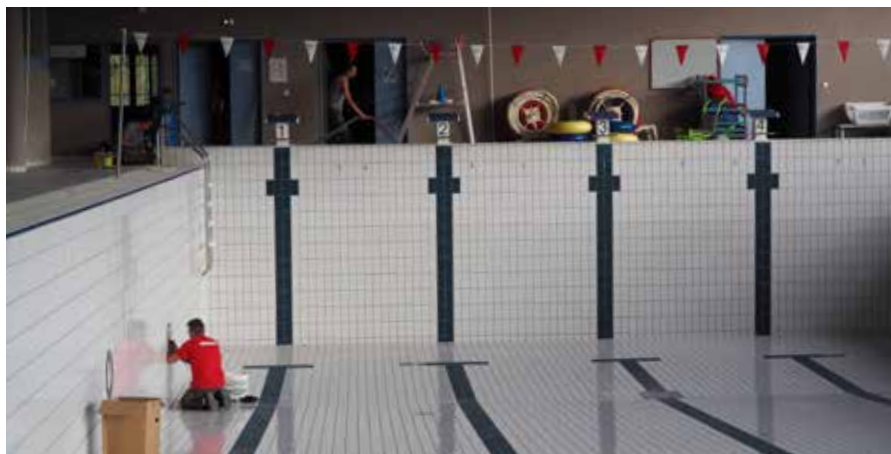
Les émissions de CO₂ évitées sont de 282 tonnes et les matières hautement radioactives à longue vie évitées de 11 kg. Le coût pour l'installation des panneaux photovoltaïques est de 210 000 € HT. Une opération amortie en 14 ans.

énergie

Un chauffage renouvelable au centre aqua

Le centre aqua intercommunal est de fait un gros consommateur en matière d'énergie. Il s'agit, en effet, de chauffer plus de 2 680 m² à l'année. Actuellement, deux chaudières et un préparateur ECS au gaz naturel fournissent 1,6 million de kWh pour le chauffage des locaux, des bassins et pour la production d'eau chaude sanitaire. Dans un souci de responsabilité et d'exemplarité, plusieurs pistes sont donc envisagées pour réaliser des économies d'énergie et diminuer l'impact environnemental. Tout d'abord, une étude thermique sera engagée sur 2021 pour lutter contre les déperditions d'énergies, stabiliser les températures de confort de l'air

ambiant, permettre la récupération et la valorisation des pertes calorifiques et des eaux grises. Ensuite, Tulle agglomération a validé le principe du recours à un contrat de concession portant sur la conception, la construction, l'exploitation, la gestion et la maintenance d'équipements de production et de distribution de chaleur bois énergie sur 25 ans (une chaudière automatique au bois déchiqueté). L'objectif est de s'orienter énergétiquement vers une filière valorisant une ressource d'énergie renouvelable et locale, et donc plus respectueuse de l'environnement. D'un point de vue financier, l'économie est, qui plus est, estimée à près de 7 000 €/an. ■



1 700

C'est le nombre d'espèces d'araignées en France. Elles habitent à peu près tous les types de milieux (sauf la mer). Cette faune est assez mal connue, mais les travaux de recherche sur ce sujet sont de plus en plus nombreux. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN) mène une étude sur les araignées de la région. Il réalise des inventaires sur le terrain et recherche des informations sur ces animaux. Si certains d'entre vous souhaitent participer ou transmettre leurs observations, n'hésitez pas à les contacter.
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

déchets

Calendriers de collecte 2021

Disponibles, les calendriers des collectes d'ordures ménagères et d'emballages recyclables sont en ligne sur www.agglo-tulle.fr. Vous pouvez les consulter pour connaître les jours, dates, mais également les consignes de tri et les bons conseils. Ils vous guideront tout au long de l'année.

EN BREF

Collecte et broyage des sapins naturels

Plutôt que de se laisser tenter par le dépôt sauvage de sapin sur la voie publique, interdit et donc amendable, offrez-lui une seconde vie. Pour la deuxième année consécutive, le service collecte des déchets de Tulle agglomération s'associe aux communes pour proposer un service de collecte et de broyage des sapins de Noël naturels. Du 30 décembre au 20 janvier, vous pouvez déposer gratuitement votre sapin naturel, débarrassé des décorations et sans neige artificielle dans l'un des nombreux points de collecte. À l'édition de ce flyer, 10 communes participent à l'opération. Il se peut que de nouvelles communes se soient ajoutées. N'hésitez pas à contacter votre mairie ou rendez-vous sur www.agglo-tulle.fr

Points de dépôt officiels : TULLE.

- Place Marcel-Paul
- Place Gambetta
- La Châtaigneraie - Rue Léger-Rabes (au point d'apport volontaire)
- Place Smolensk
- Avenue Victor-Hugo - Parking Victor Hugo (à côté de La Calèche)
- Hameau de Virevialle - Parking maison de quartier

CHAMPAGNAC-LA-PRUNE.

Station d'épuration
CHANAC-LES-MINES.

Parking derrière la mairie
EYREIN. Nouveau lotissement

FAVARS. Place Jean Bertin
LAGRAULIÈRE. Au Foirail -

au point d'apport volontaire
PANDRIGNES. Salle des fêtes
SAINT-MEXANT.

Parking de Carrefour city
SAINT-PIEST-DE-GIMEL.

Parking derrière la mairie
SAINTE-FORTUNADE.

Parking du Stade

Et si jamais vous préférez, rendez-vous dans l'une des 6 déchetteries du territoire ou à la plateforme de compostage à Saint-Mexant. Toutes les infos sur www.agglo-tulle.fr



SPECTACLES

La culture vivante !

La culture est probablement l'un des secteurs les plus impactés et pénalisés par la crise sanitaire. Malgré cette fragilité, tous restent mobilisés notamment sur notre territoire. "Click and Collect" pour certains, arts et spectacles sur internet pour d'autres... Les initiatives sont nombreuses. Focus sur quelques-unes d'entre elles, aussi étonnantes que détonantes...

L'INFO EN +

Retrouvez Yoanna sur Facebook :
<https://www.facebook.com/Yoanna-41329318321/>

Et Des Lendemains Qui Chantent :
<https://www.facebook.com/deslendemains.quichantent/>

Des Lendemains qui chantent

Pendant le confinement, les résidences et répétitions d'artistes ont perduré aux Lendemains. Parmi elles, le TaM a été particulièrement touché par celle de Yoanna, auteure-compositrice-interprète. Avec son acolyte Mathieu Goust, elle est venue à la rencontre des habitants et notamment des jeunes. Au pied des quartiers de Tulle et de l'agglomération. Ensemble, ils ont mis en place des ateliers pour les enfants. Découverte du monde du texte, du son, de la musique, appropriation, interprétation et création leurs propres univers... Cette émulation nouvelle a donné naissance à une belle complicité durant les vacances de la Toussaint, lors d'une "colo apprenante". Réunie sur le site de Voilco-Aster à Saint-Priest-de-Gimel, une dizaine de jeunes ont été épaulés, coachés et encouragés par des professionnels. Écriture de chansons, slam, compositions musicales et réalisation de clip, les enfants sont devenus artistes. Ainsi au cœur du processus, ils ont laissé libre cours à leur imaginaire et repartent riches de leur création. La belle histoire ne s'arrête pas là ! Yoanna, en résidence aux

Lendemains Qui Chantent, nourrie des paroles d'enfants et forte de ses rencontres, crée pour le jeune public. Une expérience culturelle épatante et inspirante que le TaM tenait à féliciter !

Tuberculture

On connaissait le Festival aux Champs de Tuberculture à Chanteix. Cette fois-ci, l'association lance, avec le GEMSEL (Groupement des Établissements Médico-Sociaux-Éducatifs du Limousin) et Corrèze Télévision, le projet "ON DIT CAP'de chanter sur scène". Le principe ? Donner la possibilité à des personnes (adultes et enfants) en situation de handicap de monter sur scène pour y interpréter un répertoire de chanson française. Vous voulez participer ? C'est tout simple ! Envoyez avant le 30 janvier une vidéo de votre interprétation (ou celle de votre frère, sœur, cousin, cousine, grand-tante...) à l'association. En février-mars à l'issue d'un jury, les candidats retenus suivront un coaching individuel de plusieurs semaines ; avant de se produire en avril sur scène à la Boîte en zinc (croisons les doigts).

Une belle initiative dont les détails sont à retrouver sur www.tuberculture.fr. ■



CULTURE

Le réseau des médiathèques s'adapte

Fermées aux usagers pendant le confinement, les médiathèques du réseau de Tulle agglo se sont adaptées : drive, portage, lectures, animations sur internet, ressources numériques... Grâce aux bibliothécaires et aux bénévoles, la culture ne s'éloigne jamais vraiment ! Un vrai mouvement de fond, tout comme le travail effectué sur les collections pendant cette période.

L'ensemble des acteurs culturels ont dû faire preuve d'agilité au cours des derniers mois, et c'est le cas pour le réseau des médiathèques de Tulle agglo. La première mission a été le maintien du service d'emprunt de documents : pas facile, notamment lors de la première vague de l'épidémie. Mais ces derniers mois, les équipes ont peaufiné le système de drive comme avec la prise de rendez-vous en ligne, qui a pu voir le jour à la médiathèque intercommunale (MIER) et Seilhac. Plusieurs médiathèques ont également développé le portage à domicile comme à Lagraulière ou Sainte-Fortunade.

Mais ce n'est pas tout... Maintenir le lien avec les usagers, fournir des contenus culturels, voilà l'un des principaux objectifs. Le numérique en a été le principal vecteur pendant cette période si singulière. L'annulation des animations a en effet été un crève-cœur tout autant pour les usagers que pour les équipes. C'est pourquoi il a fallu faire preuve d'agilité là encore afin de les faire vivre malgré tout. C'est le cas avec l'exposition des éditions *Utopique* sur les coulisses du livre à la MIER, Seilhac et au Lonzac : les usagers ont pu la découvrir en vidéo sur les réseaux sociaux. Le *Mois du Doc* annulé ? Qu'à cela ne tienne, le streaming a pris le relais pour inviter le film documentaire directement à la maison.

C'est dans cette optique également que, dès février 2020, Tulle agglo a noué un partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Corrèze afin de proposer une large sélection de ressources en ligne gratuites : livres, musique, films, applications type code la route ou apprentissage des langues étrangères, entre autres. Le mouvement n'est a priori pas près de s'interrompre, toujours plus d'agilité pour toujours plus de culture et de lien avec les usagers ! ■



Christiane Méry

Directrice de la Médiathèque intercommunale Éric Rohmer

Que font les équipes en coulisses ? "Lors du deuxième confinement, les équipes de la MIER ont maintenu leur activité en coulisses. Ce fut l'occasion de multiplier les initiatives et d'approfondir le travail de fond sur les collections : recotage ou tri par exemple. Et puis surtout, nous avons pu mener une réflexion sur l'espace audiovisuel et sa réorganisation. Là encore, nous nous réinventons tous les jours et nous souhaitons en faire un espace plus adapté avec plus d'animations et de pratiques musicales. C'est aussi l'occasion de dénicher quelques trésors dans les réserves et notamment parmi les 8 000 vinyles que la médiathèque a religieusement conservés malgré le désamour que ce support a connu dans les années 90-2000. Les équipes vous donnent rendez-vous bientôt pour vous en dire un peu plus sur ce projet passionnant..."

L'INFO EN +

Chaque année, plus de 36 000 € sont reversés aux librairies locales et indépendantes dans le cadre des marchés publics. De septembre à novembre, la MIER a commandé pour près de 18 000 € de documents afin de couvrir l'ensemble des demandes.

La parole à...

GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

Élus depuis 6 mois, notre groupe de majorité, composé d'anciens et de nouveaux élu-es communautaires, a à cœur de représenter les 43 communes de notre territoire de Tulle Agglo ainsi que ses 45 000 habitants.

Aujourd'hui, la situation sanitaire que nous traversons est aussi une épreuve pour nos collectivités. Malgré ce contexte, sur 2020, nous nous sommes attachés à maintenir notre mission de service public. Les agents et les élus se sont

mobilisés pour continuer leurs actions au plus près de vous.

Notre implication s'est même renforcée au sein de notre collectivité de Tulle Agglo. Des aides et des accompagnements ont pu être mis en place pour nos commerces, acteurs indispensables de notre économie locale. L'agglomération est également aux côtés des salarié-es touché-es par des restructurations industrielles.

Aujourd'hui, encore plus, des besoins et de forts enjeux doivent être entendus, étudiés et traduits au sein de notre collectivité.

Pour ce faire, vos élus du groupe de la majorité travaillent pour que notre, votre projet de territoire soit réaliste,

réalisable et ambitieux. Nous nous y engageons tout en restant garants de nos capacités financières.

À travers cette tribune, nous aurons la possibilité de partager avec vous nos engagements sur les actions ou les projets portés pour rendre notre territoire encore et toujours plus attractif. Plusieurs sujets sont déjà proposés : l'économie, le tourisme, l'agriculture, l'habitat, la transition énergétique, le développement durable et environnemental, ... Le tout dans un contexte efficient et solidaire. ■

Avec et pour vous

« Le groupe de la majorité communautaire »

GROUPE OPPOSITION

En ce début d'année, vous ne pouvez cacher votre étonnement en découvrant le mot de l'Opposition dans le TAM.

Cela fait bientôt trois années que nous sommes engagés dans cette lutte pour obtenir cette expression démocratique trop longtemps confisquée par le Président Breuil. Ce dernier s'était pourtant engagé dès 2017 à respecter ses obligations. Ce ne fut pas le cas et la gouvernance de Tulleagglo s'est enfermée dans une démocratie illibérale condamnable. La menace d'une action en justice devant le Tribunal administratif a fait plier la présidence, qui après ses longs égarements, s'est enfin inscrit dans la légalité.

Un affaiblissement démocratique

Lors du précédent mandat, ces manquements ont été préjudiciables à la dynamique de cette collectivité et

nombreux sont les élus qui ont montré leur désaveu à l'encontre de ces pratiques, en abandonnant leur mandat à la faveur des élections municipales de mars dernier. Les urnes ont désigné une nouvelle génération d'élus s'affirmant plus soucieux de leurs droits et de leurs devoirs mais qui déjà font l'expérience amère du fonctionnement de cette assemblée. La désignation des vice-présidences, la formation du bureau (les deux organes de l'exécutif) ont été une vraie pantalonnade où la seule règle fut la cooptation, l'entre-soi avec le dessein avoué d'éviter toute pluralité et équilibre politiques. Le Président fut lui-même réélu sans projet, sans perspective avec en partage un discours sur la crise du covid 19 fort éloigné des enjeux.

L'armée des ombres

Depuis trop longtemps, les assemblées délibérantes de l'agglomération sont devenues une chambre d'enregistrement des directives techniques et admi-

nistratives où les aspirations des Maires sont effroyablement écrasées par les dictats de la loi Notre. L'affaiblissement des identités communales, la dépossession des prérogatives qui fondaient le noble statut des Maires ne peuvent se justifier que si Tulleagglo est capable d'offrir de nouvelles perspectives pour fonder une identité territoriale plus large. Or à ce carrefour de l'Histoire, la gouvernance de Tulleagglo se terre dans une logique partisane qui la rend aphasique pour ne pas dire apathique.

Un nouveau souffle

Notre volonté durant ce prochain mandat est de partager avec vous nos différences d'analyse et d'échapper au musèlement des idées et des ardeurs. Cette rubrique sera ouverte et partagée avec toutes les sensibilités politiques qui souhaiteront s'exprimer sur la destinée de cette communauté de destin qui lie les femmes et les hommes du Pays de Tulle loin de l'unanimité sans aspiration. ■

Campagne d'amélioration de la distribution du TaM



Tulle agglo et son prestataire La Poste souhaitent améliorer les conditions de distribution du TaM. Si vous êtes résident de l'une des communes de Tulle agglo et si vous ne recevez pas ou pas toujours Le TaM, nous vous invitons à nous le signaler grâce à ce bulletin.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. E.mail :

Je reçois Le TaM : Jamais Occasionnellement

J'ai un autocollant STOP PUB sur ma boîte aux lettres : Oui Non

Bulletin à retourner à : Le TaM • Tulle agglo

rue Sylvain Combes • 19000 TULLE

Téléphone : 05 55 20 75 00 • Fax : 05 55 20 75 01 • E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr

À VOTRE SERVICE !

Centre aqua

VACANCES FÉVRIER 2021

Du 8 février au 21 février. Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 12h à 20h, samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h, dimanche de 9h à 13h.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Si les conditions sanitaires les permettent, le centre aqua est en mesure de proposer des animations adultes. Des stages de natation enfants pourront également avoir lieu durant cette période. Rendez-vous sur agglo-tulle.fr pour plus d'infos ou directement auprès du centre aqua.

Le centre aqua - Complexe sportif de l'Auzelou
19000 Tulle - 05 55 20 08 08 - centre.aqua@tulleagglo.fr
www.agglo-tulle.fr

Régie assainissement agglo

La régie intercommunale vous accueille au siège de Tulle agglo du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Vous pouvez également contacter les gestionnaires de clientèle au 05 55 20 54 08.

Régie assainissement agglo
Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle
05 55 20 54 08

Visites du SPANC

La campagne de contrôle des installations d'assainissement non collectif se poursuit à Saint-Hilaire-Peyroux. Toutes les personnes concernées par les visites du SPANC et qui ne se sont pas encore manifestées doivent le faire rapidement auprès du service.

SPANC - Service public d'assainissement non collectif de Tulle agglo - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle
05 55 20 67 07 - spanc@tulleagglo.fr

PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

FRANCE RELANCE

100 Mds €

pour faire la France de demain, grâce à une **économie d'avant-garde, écologique et créatrice d'emploi.**

Toutes les mesures sur : francerelance.gouv.fr
Un interlocuteur unique en Corrèze : pref-relance@correze.gouv.fr

@Prefet19

EN 2021
UN TERRITOIRE
PLUS QUE JAMAIS
solidaire



aTULLE'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Michel Breuilh, président de Tulle aggro,
et l'ensemble des conseillers communautaires
vous souhaitent **UNE BONNE ANNÉE 2021.**
Retrouvez le film des voeux sur agglo-tulle.fr